

## REFONDER UN PROJET D'EMANCIPATION

Le projet d'émancipation vise la participation effective de toutes et tous à tout pouvoir existant dans la société. Il ne peut se réaliser sans une auto-libération des êtres humains de toutes les formes d'exploitation, de domination et d'oppression. La situation est paradoxale : le système politique est frappé par une crise idéologique profonde des valeurs du néolibéralisme. Qui dira que le marché, la concurrence, la lutte de tous contre tous, le modèle consumériste, visent à faire le bonheur de l'humanité ? Le projet pour lequel nous agissons s'appuie sur toutes les potentialités de transformation de l'activité, écologique, sociale, démocratique, autogestionnaires, sur l'auto-organisation comme prémisses de nouvelles formes démocratiques. Il vise à la convergence de toutes les prises de conscience et des combats émancipateurs. Il prépare, dans les alternatives d'aujourd'hui, la société de demain.

Mais les luttes immédiates sont souvent limitées : il faut dégager de la réalité un projet alternatif qui prenne force en s'inscrivant dans les consciences et qui permette de se projeter dans l'avenir. Car, à défaut, se développe une situation très dangereuse, la vague néoconservatrice, xénophobe et raciste le montre : des réactionnaires vendent des projets de « restauration » et défendent des modèles familiaux et sociétaux régressifs, exacerbent des peurs de pertes d'identités, inventent des boucs émissaires...

En fait nous avons sans doute trop tardé à dire « le nouveau », qui est pourtant là, ainsi que les principes qui pourraient en être dégagés et ainsi faire système. L'idée émancipatrice que l'humain veut contrôler son destin s'est trop souvent traduite par un rêve de toute puissance développé au détriment des autres espèces vivantes et des écosystèmes. Il faut également revenir sur le bilan et les échecs des expériences passées, tant du stalinisme que de la social-démocratie, et des dégâts qu'ils ont provoqués.

Cette élaboration stratégique, nous y travaillons avec des courants qui sont engagés dans la construction d'une alternative à gauche, d'une perspective d'émancipation pour ce 21<sup>ème</sup> siècle, à partir des expériences du mouvement social, associatif, syndical, culturel, altermondialiste. Il faut élaborer une perspective d'émancipation pour ce 21ème siècle. Nous reprenons dans nos débats et propositions les apports que furent les utopies socialistes, communistes, écologistes, libertaires, autogestionnaires, pour une société fondée sur les valeurs de la démocratie, de l'égalité, de l'antiracisme, du féminisme.

Nous sommes convaincus que la participation aux mouvements sociaux, aux syndicats, aux associations, aux luttes, est porteuse de connaissances, de projets pour la cité et de désirs du collectif, et en même temps de liens féconds entre le « je » et le « nous ». Le mouvement féministe dans sa diversité a par exemple permis l'auto-organisation des femmes, de produire une critique subversive des systèmes de domination croisés dans la société, et de susciter un désir de libération collective de l'oppression. Il y a urgence à donner à voir un projet de long terme, à faire vivre une culture politique d'émancipation,

### L'EMANCIPATION COMMENCE AUJOURD'HUI

Nous repartons d'une intuition de Marx. « Le communisme n'est pas pour nous un état qui doit être créé, ni un idéal sur lequel la réalité devra se régler. Nous appelons communisme le mouvement réel qui abolit l'ordre établi. Les conditions de ce mouvement résultent des facteurs qui existent dans le présent » (*L'idéologie allemande*). Nous ne partons pas de « rien » pour devenir « tout ».

Cela signifie que, dans la société telle qu'elle est, existent déjà des pratiques sociales, des processus qui remettent en cause la logique capitaliste marchande et productiviste, et le recours systématique à l'Etat. Ils sont certes fragiles, susceptibles d'être remis en question ou digérés par le système, mais ils n'en constituent pas moins des alternatives déjà présentes ou en gestation alors même que le

capitalisme tend à dominer tous les aspects de la vie sociale. Il y a bien un « déjà là » émancipateur qui permet de voir d'autres manières de « faire société », de participer au changement culturel, pour peu qu'il soit approprié consciemment, généralisé le plus possible, de manière à faire sens et horizon pour les luttes de résistances partielles, et ainsi d'en dynamiser la portée. L'espérance émancipatrice se nourrit de l'action, souvent immédiate et pragmatique, mais tout autant de ce qui est anticipé dans les consciences au moment de l'action. Elle devient alors un imaginaire collectif qui peut acquérir une force d'entraînement.

### **Le potentiel émancipateur de la Sécurité sociale et des services publics**

Des institutions sont issues du développement historique du salariat, construites par la dynamique historique de la socialisation du salaire qui a mis à mal la volonté du capital de faire de la force de travail une simple marchandise. Ainsi, le principe « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins » est présent déjà dans le domaine de la santé, la prise en charge de la petite enfance. De même, le développement du système de retraite par répartition, qui marginalise l'épargne individuelle et l'industrie financière, tendait à faire de la retraite la continuation du salaire, non seulement dans la fonction publique mais aussi pour une grande partie des salarié.e.s des années 1970. Même progressivement vidé de son contenu depuis la fin des années 1980, le système des retraites maintient encore une solidarité basée, comme l'assurance maladie, sur un salaire socialisé permettant une appropriation et un usage plus égalitaire de la richesse produite.

Il existe de nombreuses remises en cause et des manquements à cette règle, mais elle a servi de modèle et de cadre pour la médecine infantile et la prise en charge de la petite enfance. Les élections à la Sécurité sociale donnaient en effet aux organisations syndicales la possibilité de contrôler une part croissante de la valeur ajoutée, et la possibilité de créer des entreprises populaires dans le domaine de la santé ou de la socialisation familiale (centres de soins), acquis aujourd'hui soumis à des attaques systématiques. Une telle gestion ne pouvait cependant acquérir toute sa portée que si elle était organisée de manière démocratique, avec débats publics pluralistes ou contradictoires, et non pas réduite à la seule décision de bureaucraties sans contrôle comme cela a été le cas.

Il existe donc dans ce domaine de la Protection sociale une expérience de garanties limitant la fragilité et la dépendance des salarié.e.s. L'idée d'une santé pour tous est forte et peut servir de dynamique pour défendre des droits pour tou-te-s, et développer une exigence de transformation de ce secteur opposée à la recherche des profits privés, à la réduction de notre rapport à la santé au « tout médicament », à la médicalisation des comportements sociaux. Libérée du carcan néolibéral et patronal, la Sécurité sociale pourrait développer une médecine préventive en lien avec les associations et les organisations syndicales.

Dans la même logique, la place des services publics est un lieu de conflit majeur entre les besoins sociaux, l'exigence d'égalité, et le carcan de la logique marchande. Le développement des services publics est un enjeu politique décisif dans de larges secteurs, qu'ils soient gratuits et financés par la fiscalité, notamment l'Ecole, ou fonctionnent sur la base d'une péréquation tarifaire. Ainsi, sur une longue durée, il y eu élévation générale de l'accès aux connaissances, à la culture, transformant les qualifications techniques et professionnelles, dont se sont emparées notamment les jeunes filles, permettant une plus forte autonomie de jugement sur le monde et la société, sur les conditions de l'égalité femmes/hommes, sur le respect des cultures. Ce progrès culturel débouche sur de plus fortes exigences démocratiques, des capacités plus élevées d'auto-organisation sociale. Actuellement, l'effet des politiques de « modernisation » néolibérale amène la dégradation des capacités de l'école à assurer l'égalité des enfants devant l'acquisition des certifications scolaires. Cela impose de renouveler et développer les luttes syndicales, les critiques et les pratiques en vue d'un fonctionnement entièrement nouveau des établissements scolaires, fondé sur le principe d'une autogestion instruite et collectivement maîtrisée entre personnels, parents volontaires, élèves aux droits citoyens reconnus.

La dégradation des services publics, notamment dans les "zones grises" de la compétition capitaliste entre les territoires que sont les zones rurales périphériques, les régions industrielles en déshérence et

les quartiers populaires, est largement ressentie comme une injustice et suscite des exigences de maintien de ces services. Les mobilisations les concernant sont le plus souvent de nature défensive ; elles n'en sont pas moins porteuses d'une dynamique alternative aux offensives néolibérales. La création de nouveaux services publics (logement, petite enfance, personnes dépendantes) est un enjeu qui répond aujourd'hui à des besoins sociaux non satisfaits et à des exigences d'égalité.

La convergence, l'action commune, la définition de contre-projets voient se rassembler salarié.e.s, usager.e.s et collectivités locales. L'enjeu est de transformer en profondeur la conception des services publics, pour que salariés et usagers soient parties prenantes des décisions concernant leur fonctionnement et leur évolution, afin de porter de nouveaux projets sociaux et écologiques pour les territoires.

### **L'appropriation sociale**

La question de l'appropriation sociale, même si elle n'est pas au cœur des mobilisations les plus larges, est aujourd'hui portée avec plus de force, tant dans des luttes pour la défense de l'emploi et la reprise d'entreprises par les salarié.e.s (Fralib, Pilpa...) que par les équipes syndicales de grandes groupes privés (chimie, industrie pharmaceutique...) Ces équipes syndicales peuvent s'appuyer sur le bilan des nationalisations des années 45 ou des années 80, dans leurs aspects positifs (la possibilité de pouvoirs publics sur de grandes unités de production), comme négatifs (faible pouvoir d'intervention des salarié.e.s, abandon des options à la logique « entrepreneuriale » et à la concurrence). Il s'agit de substituer à l'entreprise capitaliste des structures économiques dont l'objet est de répondre aux besoins tels qu'ils peuvent être définis par la population, des projets décidés démocratiquement, des technologies et des organisations de la production permettant l'autonomie des collectifs de travail, condition d'une véritable autogestion.

Le désir d'appropriation sociale d'entreprises est né d'abord de la nécessité de construire des alternatives gagnantes face à l'extrême difficulté des luttes contre les licenciements et les restructurations qui ont pris des formes de plus en plus sophistiquées. Le développement des SCOP (sociétés coopératives de production) exprime la recherche d'un modèle s'opposant à l'entreprise néolibérale et à son exigence de « création de valeur pour l'actionnaire » avec là aussi un principe de gestion démocratique parmi les sociétaires. La reprise par des salariés de leur entreprise participe de ce mouvement. Au-delà même des SCOP, c'est tout le secteur de l'économie sociale et solidaire qui connaît aujourd'hui un essor certain. Cela ne se fait pas sans contradictions ni problèmes, mais là aussi il y a la recherche d'un modèle en rupture avec la logique néolibérale et le recours à l'État, mais aussi de nouveaux circuits productifs (circuits courts recherchés, coopérations basées sur le travail concret, liens avec l'agriculture, l'artisanat, et la recherche d'autres modèles de qualité.

L'enjeu de la qualité et de la durabilité des produits-leur valeur d'usage- et la relocalisation de leur production, pose aussi celle du lien entre producteur-trices et consommateur-trices, d'un dépassement du cloisonnement organisé par le capitalisme. Il en va de même pour le développement d'une agriculture paysanne, visant à s'émanciper du modèle agro-industriel et de la tutelle de la grande distribution. La construction de liens directs avec les consommateurs/trices éclaire l'enjeu alimentaire dans toutes ses dimensions. La question du "qui décide" est ainsi posée, au même titre que celle des finalités de la production.

### **Les remises en cause de l'organisation du travail**

La critique du travail sous domination néo-libérale est devenue ces dernières années un enjeu décisif pour de nouvelles pratiques sociales et syndicales. Elle a été mise à jour par des enquêtes et est devenue un enjeu de société révélé par des drames sociaux de souffrances physiques et psychologiques, de suicides, de nouveaux types de pratiques de résistance et de conflictualité (débrayages, association sur l'amiante, manifestations des handicapés du travail, utilisation des outils informatiques, réseaux sociaux). Le syndicalisme a commencé à relever ce défi : débats interdisciplinaires, recherche-action sur les lieux de travail articulant chercheurs et collectifs de travail.

Emergent des réflexions et des pratiques exprimant la nécessité de s'organiser sur le lieu de travail pour en critiquer les modalités, faire s'exprimer les salarié-es sur le sens des procédures (celles qui sont vécues comme imposées comme celles qu'ils/elles peuvent inventer), sur la santé physique, psychologique et la morale du travail et sur la finalité de certaines productions.

Les mobilisations des chômeurs/ses précaires et de leurs associations, la lutte de longue haleine des intermittent.e.s, posent la question de garanties nouvelles en terme de revenu et du rapport du travail avec ce que l'on appelle le « hors travail », et interpelle sur la place du travail dans la vie sociale. Les secteurs les plus avancés du mouvement syndical y répondent par la perspective d'un statut du travail salarié et d'une sécurité sociale professionnelle. Couplée à la revendication du statut du travail salarié, pour les jeunes le droit à des revenus garantissant leur autonomie dès la fin de la scolarité obligatoire, elle créerait des garanties pour tous les individus et donnerait un sens réel au droit à la formation. Déjà des congés formation, les congés maternité ou parentaux ou les heures de délégations syndicales payées sont des brèches dans le rapport salarial traditionnel.

C'est un objectif majeur contre la société de chômage et de précarisation que porte la contre révolution libérale, dans une période où la multiplication des statuts et des « entreprises » en sous-traitances diverses divise profondément le salariat. La mise en concurrence internationale et la surexploitation qu'elle induit se heurtent à une prise de conscience croissante dont la dynamique est planétaire. Celle-ci se développe en lien avec l'activité des organisations non gouvernementales et des syndicats. Elle contribue à l'émergence de droits sociaux et syndicaux dans les pays où se concentre la production à bas coût (du Bangladesh au Vietnam), et, dans les pays développés, à une intervention publique contre ces multinationales du commerce, contre la surexploitation sociale et l'irresponsabilité environnementale. La lutte pour des droits internationaux peut ainsi converger avec la remise en cause d'un consumérisme aveugle qui partage la société à chaque drame international.

### **La maîtrise du temps, droits sociaux contre exigences patronales**

Aujourd'hui le patronat tente de revenir en arrière par rapport à deux siècles de réduction du temps de travail, en allongeant sa durée, en l'intensifiant, voire en tentant d'abolir toute référence à une durée légale et collective du travail. D'ores et déjà, des résistances des salarié(e)s à cette offensive sont significatives, même si elles restent encore dispersées et défensives. L'enjeu aujourd'hui est de parvenir à ce qu'elles se coordonnent autour de l'objectif partagé d'une véritable réduction du temps de travail.

Une importante réduction de la durée du travail, dans la continuité du combat historique du mouvement ouvrier, est un enjeu central et une potentialité d'émancipation sur plusieurs terrains. Elle permet de lier la question du plein emploi et celle de la lutte contre l'intensification du travail. Elle rend possible une autre organisation des temps sociaux, d'un autre mode de vie, et une répartition plus égalitaire des tâches domestiques et parentales entre hommes et femmes qui est porteuse d'une remise en cause des rôles sociaux sexués. Elle fait signe vers l'émancipation du salariat. Par le temps libéré, elle est une condition majeure de l'appropriation de la politique par le plus grand nombre.

### **La mobilisation pour des droits émancipateurs**

La mobilisation pour des droits émancipateurs est l'expression sans cesse renouvelée d'aspirations nouvelles. L'égalité, la liberté, la solidarité sont interdépendantes, ont une portée universelle illimitée, pour conquérir ou subvertir sans cesse de nouveaux espaces de la vie en société où s'enkystaient des oppressions, très anciennes, niées ou cachées.

La lutte contre les oppressions et les discriminations a connu des progrès décisifs au 20ème siècle, notamment avec le mouvement féministe. L'égalité des droits, quelle que soit le sexe ou l'orientation sexuelle des individus, l'entrée massive des femmes dans le salariat, la remise en cause des formes traditionnelles de la famille, ont créé une société beaucoup plus libre. Ces conquêtes sont néanmoins

fragiles comme le montre l'offensive néoconservatrice actuelle. De plus, l'égalité des droits ne signifie pas l'égalité réelle, que ce soit sur la présence des femmes dans la vie publique ou en matière salariale. La lutte contre toutes les oppressions et les discriminations, en refusant toute hiérarchisation des combats, est donc décisive dans une perspective émancipatrice. Liée à la question de l'emploi salarié, elle peut contribuer à des formes d'auto-organisation dans les quartiers populaires.

La montée de l'islamophobie, la recrudescence de l'antisémitisme et plus globalement du racisme montrent que les menaces et les dangers du passé sont encore présents. Le combat contre ces poisons doit être sans concessions. De même que celui contre les discriminations. Tout ce qui tend à opposer les dominé-es entre eux, est un facteur d'affaiblissement considérable des solidarités et du tous ensemble indispensable pour changer la société. Le racisme n'est pas seulement une opinion à combattre, une arriération à éduquer, mais un rapport de pouvoir, qui se traduit par des discriminations structurelles.

### **La présence d'éléments émancipateurs dans la société actuelle, germes d'une société différente**

La présence d'éléments émancipateurs dans la société actuelle, souvent liés au développement même du capitalisme néolibéral, sont autant d'obstacles à ce développement et constituent des germes d'une société différente. C'est le cas des mouvements autour du logiciel libre ou pour un internet non marchand et plus généralement de ceux qui se concentrent sur la « libre connaissance » (*free knowledge*) remettant en avant la notion aujourd'hui de plus en plus employée de « communs ». Cette notion peut redonner du sens à certaines utopies émancipatrices abimées par l'expérience historique (commun et communisme sont des termes proches), tout en étant fondée aussi sur une approche particulière qu'il faut approfondir.

Les « communs » sont à la fois l'expression d'un refus de la marchandisation et la recherche d'une gestion démocratique par leurs utilisateurs. Ces « communs » sont les communs historiques, ceux des sociétés pré-capitalistes qui subsistent encore dans la gestion des forêts, des prés ou de l'accès à l'eau et les communs issus de l'aube du mouvement ouvrier, mutuelles et coopératives de production et de consommation. Ce sont aussi les communs de la production intellectuelle, nés tout d'abord avec le logiciel libre et l'internet, puis plus généralement toute production de connaissances; ce sont aussi les communs naturels, quand la lutte pour l'environnement pose la question de la gestion commune de ressources menacées : espaces naturels, rivières, mers et océans, climat, atmosphère, etc.

Le retour des communs et l'extension de leurs champs d'application permet d'ouvrir de nouvelles problématiques : alors que le mouvement ouvrier et la gauche de transformation sociale opposait, au 20ème siècle, les notions de nationalisation et planification à la propriété privée et au marché capitaliste, les « communs » offrent une troisième option, basée sur l'implication directe des producteurs et contributeurs (ce qui s'appelle aussi « propriété d'usage ») et permet de penser toute une série de dispositifs démocratiques qui ne sont pas basés sur la délégation et le vote majoritaire. Ils permettent de penser de nouveaux droits fondamentaux (à la connaissance, la communication...) et d'étendre le champ de la gratuité en particulier dans les domaines du savoir. Cependant, les communs ne sont pas sans soulever de nouvelles contradictions. Ainsi les communs basés sur la production matérielle n'échappent pas à la logique du marché et de la concurrence, et la gestion de communs par leurs utilisateurs ne sont pas forcément une garantie du respect de l'intérêt général.

Un signe de la volonté de réduire les « communs » effectifs de notre société est l'offensive contre le don du sang. Divers intérêts spéculatifs sur la santé veulent transformer le sang en une marchandise, et tout d'abord en l'assimilant à un médicament. La gratuité du don du sang contredit trop le monde marchandisé des assoiffés de profits. « L'éthique » solidaire et humaine, inscrite dans une loi de 1952 est donc condamnée par l'UE. Cela dessine une bataille de grande portée politique.

## **L'écologie émancipatrice**

L'écologie est un puissant facteur de renouvellement des pratiques sociales. Que ce soit contre les grands travaux inutiles, à propos de la gestion des déchets, de l'obsolescence accélérée des produits de toute nature, des modes de vie urbains, des transports polluants, du gaspillage énergétique, de la nécessité de préserver une agriculture paysanne, de la nécessité de mettre un terme à l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, un très grand nombre d'associations voient le jour, dans les villes, les quartiers, les immeubles, les villages.

Elles agissent contre des choix auxquels les habitant-es n'ont pas été associés et souvent pour des projets alternatifs. Ainsi, dans les zones à défendre (ZAD), lieu de mobilisation durable contre de grands projets inutiles et imposés, naît, non sans contradictions, une culture de la résistance et du "faire". Une nouvelle génération militante y fait l'apprentissage de l'auto-organisation. Le mouvement des villes en transition s'inscrit d'abord sur le terrain des propositions, mais irrigue de multiples initiatives autour de la question urbaine, de la lutte contre les ségrégations spatiales à la résistance à l'artificialisation des sols. Il y a aussi ce qui ne convient plus : le sentiment récurrent de ne pas être représenté, de ne pas être informé doivent conduire à repenser de manière pressante le fonctionnement de la démocratie et ses outils.

### **« Faire nous-mêmes » : un autre monde est possible**

L'ensemble de ces éléments dessine les contours d'un monde différent, basé sur d'autres valeurs que la recherche du profit et la cupidité. Ils démontrent concrètement qu'« un autre monde est possible ». Au-delà de leur diversité, ils ont un point commun : ils expriment la volonté d'une participation effective des individus et des groupes aux décisions qui les concernent, d'appropriation commune des savoirs et pouvoirs. C'est l'exigence démocratique qui est au cœur des mouvements actuels comme le montrent les mobilisations des indignés espagnols, le mouvement des places en Grèce ou les mouvements *Occupy* qui exigent la mise en œuvre d'une « démocratie réelle ».

Cependant, aussi innovants qu'ils soient, et aussi importants puissent-ils être quand une victoire partielle contribue à une remobilisation plus globale, ils ne pourront pas à eux seuls enclencher une inversion globale de la logique dominante actuelle. Les questions de la stratégie et de l'horizon émancipateur demeurent donc centrales.

## **QUEL HORIZON EMANCIPATEUR ?**

Il s'agit dans cette partie de présenter les grands axes d'un projet émancipateur en ouvrant une série de problématiques sur lesquelles nous avons besoin de poursuivre le débat.

### **Mettre la politique au poste de commande et la démocratie au cœur**

Dès l'émergence du capitalisme, un domaine essentiel des activités humaines - la production des biens matériels et des services - s'est développé en dehors de toute pratique démocratique et s'est désencastrée des relations sociales. La propriété privée des moyens de production, les rapports de production spécifiques au capitalisme, la spécialisation technicienne en particulier la séparation entre tâches de conception et tâches d'exécution sont basés sur des principes inverses à la démocratie : le salariat est avant tout un rapport de subordination et la gestion des entreprises est fondée sur une logique hiérarchique et de spécialisation du commandement. La remise en cause des spécificités originelles du capitalisme (repris pour certains dans les modèles dits socialistes) de la propriété privée des moyens de production, du commandement centralisé, [et] du salariat, de la spécialisation technicienne, de la séparation entre tâches de conception, d'exécution et de commandement, de la croissance sans fin des forces productives est au cœur du processus émancipateur. D'autres éléments issus des développements ultérieurs du capitalisme doivent aussi être remis en cause parfois contradictoires avec les premiers : le développement de la société de consommation et la tentative



d'enrôlement des désirs et des affects des salariés dans un alignement avec l'imaginaire néolibéral. Pour une partie du salariat, cela oblige à reprendre à nouveau frais les notions d'aliénation, d'exploitation et de domination.

La restriction des champs de la démocratie n'est pas limitée à la production, elle touche les domaines de la politique et des institutions. La démocratie a commencé par la conquête de l'égalité des droits politiques et de la citoyenneté contre les régimes d'ordre. Le suffrage universel s'est imposé lentement par de grandes mobilisations populaires, par les mobilisations féministes ; mais aujourd'hui encore des citoyen-nes « non nationaux » n'en bénéficient toujours pas, bien qu'ils et elles travaillent et vivent ici parfois depuis longtemps. La conquête démocratique présente deux faces : une face d'approfondissement de la démocratie (démocratie sociale, dynamique de l'égaliberté, revendication d'une démocratie réelle remettant en cause le « cens caché » produit par les formes technocratiques, bourgeoises et délégataires de la démocratie), qui n'a jamais été réellement admise par les forces de la réaction, qui s'efforcent toujours de remettre en cause sa portée universelle et émancipatrice. Et une face de démocratie bourgeoise, impérialiste, nationaliste et colonialiste, qu'il convient de combattre.

La force de la modernité capitaliste repose sur la séparation entre d'un côté citoyenneté politique (égalité et suffrage universel) et de l'autre une réalité sociale, qui repose principalement sur le marché du travail, la propriété privée et la libre entreprise fonctionnant sur un principe hiérarchique. Cette coupure, et en même temps la force des habitus de la seconde sphère sur la première, se reflète dans des attitudes parfois différentes, décalées, contradictoires ou similaires, entre citoyens et salarié-es. La démocratie représentative, sur le modèle de la séparation technocratique, est marquée par une séparation voulue entre les citoyen-nes et les « représentants du peuple ». Ces derniers, une fois élus, ont toute possibilité de mettre en œuvre des orientations contradictoires avec celles défendues pendant la campagne électorale. Ce système permet à une oligarchie libérale d'exercer le pouvoir : une oligarchie car nous vivons dans une société de classe, libérale car les classes dirigeantes laissent aux citoyen-nes un certain nombre de libertés plus ou moins importantes selon les moments et les rapports de force. Cette démocratie représentative a abouti en fait à donner le pouvoir réel à l'exécutif qui n'exécute rien mais gouverne sans réel contrôle, mais avec une forte connivence avec les élites techniciennes et économiques, la monarchie républicaine de la Cinquième République en étant la caricature. Des choix structurants peuvent ainsi être faits sans débats ni décisions démocratiques, à l'exemple du développement massif de l'énergie nucléaire en France et où l'invocation de périls extérieurs ou intérieurs, comme le terrorisme, permet de limiter les libertés publiques et donc l'exercice des droits démocratiques.

La mondialisation néo-libérale s'accompagne du développement quasi sans limite d'entreprises transnationales qui imposent leur choix et leurs imaginaires capitalistes et productivistes aux sociétés, en terme d'investissements, de type de production ou de création de nouveaux besoins. Elle s'accompagne également de la croissance exponentielle de flux financiers qui déposent les peuples de nombreuses décisions les concernant : dettes publiques, monnaie, investissement, ... La mondialisation néo-libérale va également de pair avec la signature de traités de libre-échange qui sont toujours dotés de clause pro-entreprises au détriment de décisions environnementales ou sociales qui pourraient être prises par les peuples, et la construction d'ensemble régionaux qui, comme l'Union Européenne, se construisent au fis de décisions démocratiques, comme nous l'avons vu en 2005 lors du référendum sur la constitution européenne.

*In fine*, le néolibéralisme vise à soustraire l'essentiel des politiques économiques et sociales au débat politique et à la décision citoyenne. Il s'agit de mettre en place une gouvernance par les normes, de rendre la politique inutile et vider la démocratie de sa substance. Face à la volonté de restreindre chaque jour davantage la démocratie à des domaines de plus en plus étroits, des mouvements et des révolutions se sont levés et se lèvent toujours pour défendre ses valeurs et ses principes. La démocratie est aujourd'hui la valeur et l'horizon émancipateur le plus largement partagé, et cela dans le monde entier. Celle-ci est au cœur de tous les discours politiques. Et, au-delà des discours, partout, de la Chine au monde arabe, de l'Iran aux Etats-Unis ou à l'Europe.

Face à ces reculs et ces défis, nous affirmons le primat de la politique, c'est-à-dire du débat contradictoire sur des choix opposés. Nous affirmons le primat de la démocratie, c'est-à-dire la possibilité effective pour toutes et tous de participer à toute forme de pouvoir existant dans la société et nous plaçons la démocratie au cœur du processus d'auto-émancipation.

Pour cela il faut ouvrir une série de questions et de propositions ouvertes.

- La démocratie, c'est le pouvoir du peuple, c'est-à-dire d'une communauté politique. Mais ce pouvoir ne peut être absolu et la souveraineté populaire doit se fixer ses propres limites. Ainsi, comme nous pensons que les droits des êtres humains, le droit des minorités, l'Etat de droit, les libertés fondamentales ou le respect des impératifs écologiques sont fondamentaux, aucune décision majoritaire, au nom de la souveraineté populaire, n'a de légitimité pour les remettre en cause. La démocratie est le régime de l'autolimitation et il faut donc mettre en place des institutions qui permettent cette autolimitation.
- La démocratie représentative citoyenne doit être d'abord poussée jusqu'au bout : assemblée populaire élue au suffrage universel effectif (droit de vote aux non nationaux, séparation entre citoyenneté et nationalité) et à la proportionnelle, détenant la souveraineté populaire, restriction des pouvoirs de l'exécutif qui doit être responsable et révocable devant l'Assemblée, suppression des pouvoirs présidentiels, instauration d'un processus de référendum révocatoire des élus et d'un référendum d'initiative populaire, instauration de modalités de contrôle des élus.
- Mais la démocratie ne peut se réduire à la démocratie représentative, même poussée jusqu'au bout. Notre objectif est mettre en place des institutions qui permettent la participation effective et permanente de toutes et tous aux affaires qui les concernent, ce qui pose la question de l'Etat. Quel sera son rôle, quelles seront la nature de ces institutions, la réponse à ces questions dépendra largement du mouvement réel.
- Aucun système démocratique, si démocratique soit-il, ne peut se passer de contre-pouvoirs. L'existence de syndicats indépendants du pouvoir politique, la capacité des mouvements sociaux à s'auto-organiser, la reconnaissance et le financement de la démocratie d'interpellation sont donc décisives.
- Les mouvements les plus récents de contestation du système établi, les *Occupy* et autres *Indignados*, se réclament de la « démocratie réelle » qui n'est pas la démocratie représentative dont le processus de sélection peut conduire à la concentration des pouvoirs dans les mains des élites. Ils promeuvent la démocratie directe, les décisions prises au consensus et le développement de pratiques alternatives comme le tirage au sort. Nous sommes à l'écoute de ces mouvements, en considérant qu'il nous faut expérimenter et combiner les différents mécanismes de décision démocratique.
- Les mécanismes démocratiques ont été dans la presque totalité des cas pensés en lien avec une souveraineté populaire s'exerçant sur un territoire donné, la seule évolution retenue étant le principe de subsidiarité qui permet de privilégier le niveau local. La mondialisation, le développement des technologies et les questions environnementales ont partiellement démembré cette corrélation entre territoire et démocratie. Il faudra là aussi savoir combiner la démocratie « localisée » et celle qui devrait s'exercer dans des ensembles à géographie régionale ou sectorielle (internet et outils de la connaissance, mers et océans, entreprise multinationale qui ne pourrait être démantelée dans un processus d'expropriation, etc.).
- Les sciences et technologies se sont développées sous le mythe d'une autonomie vis-à-vis de la politique, des pouvoirs et des rapports de production. Mais les dernières décennies ont vu se développer des mouvements remettant en cause certains choix et faisant irruption dans les processus technico-scientifiques : OGM, sida et autres maladies, nanotechnologie, geo-engineering, etc. L'articulation entre sciences, technologies et sociétés doit être rediscutée en prenant en compte la



nécessaire liberté de la recherche scientifique et le caractère émancipateur de l'irruption de la société dans les sphères technico-scientifiques.

- La prise en compte des limites de la planète et des contraintes écologiques remet en cause un des principes de la démocratie « traditionnelle » qui est basé sur le la possibilité qu'une assemblée élue remette en cause ce qu'avait décidé une assemblée précédente. Le temps long des contraintes écologique et la prise en compte des intérêts des générations futures est contradictoire avec des « temps politiques » qui ne cessent de se raccourcir. Cela impose de repenser les institutions qui permettront de réconcilier souveraineté populaire et contraintes écologiques. Se pose la question des relations et de la responsabilité à l'égard des êtres vivants non-humains (les animaux, les végétaux, les écosystèmes) et des générations futures.
- Toutes ces questions, auxquelles il faut ajouter celles de la démocratie dans la sphère économique, posent la question de nouvelles institutions, des institutions qui ne se confondent pas avec l'appareil d'Etat. Ces institutions doivent être pensées en combinant la stabilité nécessaire à la protection de toutes et tous et à la prise en compte des contraintes écologiques et la flexibilité et l'ouverture permettant la poursuite de processus constitutifs indispensables pour permettre l'implication populaire et lutter contre une ossification liée au temps. Cela ouvre la question de l'articulation entre institutions gérant différentes temporalités, celle de la démocratie représentative et participative, celle qui serait issue du mouvement et de l'auto-organisation et celle qui prend en compte les droits des générations futures...

Au-delà de ces nombreuses questions, qui ne sont qu'esquissées ici, nous tenons à affirmer deux convictions fortes.

- La première porte sur la dynamique générale de notre rapport aux institutions de la démocratie. Si nous savons que toute institution génère structures et délégations, nous défendons l'idée que l'affaiblissement de l'appareil d'Etat doit commencer dès la rupture avec le capitalisme et que les institutions démocratiques doivent être pensées dans cette perspective en facilitant l'implication populaire la plus large possible dès leur conception. Sans attendre la rupture avec le capitalisme, nous soutiendrons tout transfert de pouvoirs de l'Etat vers la société lorsqu'il signifie une avancée dans le sens de la démocratie, au sens de la participation effective des citoyen-es aux décisions, et de l'émancipation.
- La seconde conviction porte sur l'articulation entre rupture et innovation démocratique. Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce document, les processus émancipateurs existent dans la société, et cela dans de nombreuses sphères d'activité humaine. Nous défendons évidemment ces processus et nous nous employons à les développer et à multiplier toutes les innovations démocratiques et émancipatrices. Mais parce que la multiplicité des oppressions se cristallisent dans un système global - le capitalisme contemporain - seule la rupture avec ce système permettra de déployer ces innovations démocratiques et émancipatrices à l'échelle de la société dans son ensemble.

### **Lutter contre les oppressions et les discriminations**

Les oppressions et les discriminations (racistes, sexistes, homophobes...) résultent de rapports sociaux de domination. Elles sont des produits historiques des sociétés humaines et se sont transformées au cours du temps. Elles ont leur autonomie par rapport à l'exploitation capitaliste et ne seraient pas effacées par la remise en cause de cette exploitation. Elles renforcent l'exploitation capitaliste pour celles et ceux qui sont victimes de ces oppressions spécifiques.

Ces rapports de domination se croisent et se combinent entre eux ; ils se renforcent ainsi mutuellement, et la complexité de cette imbrication fait parfois obstacle au combat contre les oppressions qui en résultent. En effet, un individu qui subit une situation d'oppression sur un plan peut très bien se révéler oppresseur sur un autre. La tentation de hiérarchiser le combat contre les oppressions est donc prégnante. L'enjeu, en termes d'émancipation, est au contraire de tout faire pour

contrecarrer cette tentation pour construire des alliances entre les luttes contre les différentes oppressions, tout en ne subordonnant aucune de ces luttes à d'autres objectifs.

Ces rapports sociaux de domination sont producteurs de discriminations, d'inégalités et de violences (à l'école, dans l'emploi, dans l'espace public, dans la sphère politique, mais aussi dans les relations personnelles et familiales entre individus). Ils se fondent historiquement sur un processus de naturalisation des inégalités, et plus globalement sur l'assignation sociale d'individus ou de groupes à une identité unique et amputée qui les coupe de l'universel de la société. La lutte ne se réduit pas à une lutte contre les discriminations : elle est de parvenir à s'émanciper, individuellement et collectivement, des assignations pour permettre à chacun(e) de construire des identités plurielles, ce qui ne veut pas dire la disparition de tous les attachements.

### *L'oppression spécifique des femmes*

L'oppression des femmes peut être caractérisée comme spécifique dans la mesure où elle est transversale à tous les autres rapports sociaux de domination, et également parce qu'elle se construit en partie à l'intérieur de la sphère privée, familiale et intime. D'où la difficulté sans cesse recommencée, pour les femmes en lutte contre cette oppression, de sortir de l'isolement et des assignations psychologisantes et biologisantes, pour se construire comme un groupe social et comme un collectif en lutte. Elle se traduit par l'imposition de rôles sociaux sexués, par une division sociale sexuée du travail et par une idéologie de la complémentarité des rôles masculins et féminins qui assigne les femmes à la sphère domestique et reproductive avec un partage inégal des tâches, même si la présence des femmes dans l'emploi semble aujourd'hui irréversible.

La conséquence en est, malgré l'augmentation continue des taux d'activité et l'extension de la salarisation des femmes, le maintien de différences salariales qui semblent irréductibles, l'extension du temps partiel, de la précarité de l'emploi et de la pauvreté au travail pour les femmes, et plus globalement, une situation dans l'emploi qui fait encore l'objet d'un regard social qui le présente majoritairement comme contingent. Elle est aussi un accès au repos, au loisir et aux activités culturelles et sportives beaucoup plus contraint que celui des hommes, et une participation à la vie politique encore largement minoritaire et subordonnée. Elle est enfin l'omniprésence et parfois la recrudescence de violences physiques et symboliques. Tout cela dessine des axes de batailles permanentes dans la lutte pour la remise en cause des rapports sociaux de sexe. Les luttes féministes ont permis d'obtenir dans un certain nombre de pays des avancées considérables, dont certaines sont susceptibles d'être remises en cause, en matière d'égalité des droits entre les femmes et les hommes. Il s'agit maintenant d'aller vers une égalité réelle.

La bataille féministe pour l'émancipation a pour spécificité de heurter des positions de pouvoir acquises et considérées comme naturelles, y compris dans les rangs de ceux qui luttent pour une autre société. Pour cette raison, elle y rencontre, plus souvent que d'autres sujets, l'agressivité, le mépris ou l'indifférence. Une tentation récurrente également est de la cantonner dans un domaine de spécialistes, ne concernant en rien la bataille politique centrale. Dépasser tous ces obstacles reste un enjeu central d'émancipation.

### *L'émancipation contre tous les racismes*

Le racisme est un poison mortel qui a eu des conséquences dramatiques au cours du 20<sup>ème</sup> siècle avec les différents génocides. Tout racisme commence par essentialiser ceux qu'il veut discriminer - *les juifs, les musulmans, les Roms* - et vise à construire une identité fantasmatique qui s'oppose à la recherche de l'égalité. Le racisme, quelle qu'en soit la forme, a pour objectif de mettre en place une hiérarchie basée selon les cas sur les origines, l'apparence, la culture ou la religion. Si le racisme anti-

juif, l'antisémitisme<sup>1</sup>, plonge ses racines dans une certaine vision du christianisme, le développement d'un racisme biologique, racial, trouve son origine dans la colonisation européenne qui valorise la « supériorité de l'homme blanc » et permet ainsi de justifier les crimes commis au nom de la « civilisation ».

Les crimes nazis, puis la décolonisation ont entraîné un changement de paradigme dans l'expression du racisme : au racisme biologique a succédé le racisme culturel dont l'expression la plus aboutie a été « la guerre des civilisations ». La crise actuelle, crise à la fois économique, sociale et démocratique, est le terreau sur lequel les différents racismes se développent. La question sociale est ainsi ethnicisée et par là même évacuée en renvoyant chacun à son origine, sa culture ou sa religion.

Dans cette situation, les vieux préjugés antisémites refont surface avec une vigueur nouvelle. Si à la différence du siècle précédent, ils ne sont pas encouragés par une politique d'Etat, leur développement dans certains milieux populaires est d'autant plus inquiétant qu'il s'appuie sur le ressenti d'un traitement différent de la part de la puissance publique suivant les origines.

Le racisme contre les Roms connaît un développement spectaculaire depuis les déclarations de Nicolas Sarkozy reprises ensuite par Manuels Valls. Un véritable racisme d'Etat se développe en leur rencontre avec une essentialisation prenant un caractère absolu puisqu'ils « n'ont pas vocation à rester en France ».

Mais c'est contre les musulmans que se développent depuis quelques années des campagnes permanentes. Portée par l'extrême droite, légitimée par la droite conservatrice, accompagnée par toute une partie de la gauche, l'islamophobie, le racisme anti-musulman, se pare de la lutte contre l'intégrisme religieux et de la défense de la laïcité. Relayée par des mesures législatives ou réglementaires, elle recoupe en partie la question de l'immigration et du racisme « traditionnel » anti-immigré mais ne s'y réduit pas. L'islamophobie, le racisme anti-arabe et la négrophobie sont des racismes postcoloniaux qui s'attaque aussi à des individus qui sont citoyens du pays dans lequel ils habitent. Il s'agit clairement d'introduire une discrimination entre des citoyens suivant la religion qu'ils pratiquent ou qu'il sont censés pratiquer. Dans cette situation, l'islamophobie concentre ses attaques contre la visibilité des musulmans dans l'espace public. A l'inverse de la nécessité de faire vivre l'unité du corps social dans sa diversité, l'exigence d'assimilation faite aux musulmans vise à construire une homogénéité qui implique de leur demander d'être invisibles dans la société.

Le racisme comporte une dimension systémique qui ne peut être combattu que par des actions positives, volontaristes. La lutte contre les différentes formes de racismes est centrale dans la construction de processus d'émancipation. Mais il y a des débats sur la stratégie en matière de combat contre le racisme. Comment articuler les combats spécifiques contre telle ou telle forme de racisme avec le combat contre le racisme en général et éviter la concurrence mortifère des victimes ? Eviter qu'en matière de lutte contre le racisme l'emporte le « deux poids, deux mesures » suppose à la fois de reconnaître la spécificité de telle ou telle forme de racisme mais aussi de construire un front commun contre tous les racismes, front signifiant à la fois unité et diversité.

### *Développer le potentiel émancipateur de la laïcité*

La France républicaine a développé une conception particulière du rapport aux religions avec la mise en place d'un régime laïc qui a accompagné le développement de la sécularisation de la société. La loi de séparation de 1905 a un potentiel émancipateur considérable. Elle instaure une triple liberté : liberté de conscience, c'est-à-dire liberté de croire ou de ne pas croire ; liberté des institutions publiques par

---

<sup>1</sup> Les termes antisémitisme et islamophobie posent de nombreux problèmes. Tous les juifs ne sont pas des « sémites » et tous les sémites ne sont pas juifs. Quant à l'islamophobie, ce terme pointe exclusivement la religion, alors qu'une partie du racisme qui touche les musulmans n'a pas trait à la religion, mais à un passé colonial qui ne passe pas. Quoiqu'il en soit ces deux termes sont aujourd'hui dans le domaine public et, encore plus important, ils sont utilisés par les gens directement concernés.

rapport aux religions ; liberté des religions par rapport à l'Etat, ce qui suppose leur traitement égalitaire par la puissance publique. Si la foi est une affaire privée, la religion n'est pas pour autant renvoyée dans cette sphère et toute religion peut occuper l'espace public dans les conditions prévues par le législateur qui ne peut faire aucune distinction entre elles. Pour la loi de 1905, ce sont les institutions qui doivent être laïques et non les individus. La laïcité se distingue ainsi de l'athéisme qui est une position idéologique comme une autre et est traitée de manière identique aux autres croyances par la puissance publique.

Ces principes ont été mis en place dans une société où le processus de sécularisation était en cours et où étaient déjà installées trois religions, le catholicisme comme religion dominante, le protestantisme et le judaïsme. Cela explique que la laïcité française soit fortement marquée par le christianisme (intégration par exemple des fêtes religieuses chrétiennes dans le calendrier civil) et que la loi de 1908 ait modifié la loi de 1905 pour permettre que l'Etat, les départements ou les communes puissent financer les dépenses nécessaires pour l'entretien et la conservation des édifices du culte.

Il s'agit aujourd'hui d'appliquer les principes de laïcité dans une société où la religion musulmane est devenue la deuxième religion. Cela suppose qu'elle ait le même droit de cité que les autres religions. La fin des discriminations contre la religion musulmane, son égalité de traitement réel avec les autres religions sont les conditions pour éviter le repli communautaire et la montée de l'intégrisme religieux et permettre un combat efficace contre le racisme. Nous combattons avec la plus grande fermeté – au même titre que tout autre idéologie réactionnaire. En revanche, nous ne méconnaissons pas l'apport au combat de l'émancipation des courants progressistes des religions, hier comme aujourd'hui, et refusons de les traiter autrement que les autres courants progressistes avec lesquels nous sommes amenés à travailler.

#### *Réaliser l'égalité des droits entre tous les individus quelle que soit leur origine*

Nous concevons le peuple comme une communauté politique démocratique dans laquelle tous les individus sont égaux en droits. Nous nous opposons donc à une conception ethnique ou culturelle du peuple. Font ainsi partie du peuple français tous les individus qui vivent en France, veulent y rester et participer à la vie civique. Ainsi le droit de participer à la vie publique, en particulier le droit de vote, doit être donné à tous celles et ceux, qui venant d'un autre pays, se sont installés en France depuis un certain temps (cette durée est à débattre) et en font la demande. Au-delà des droits civiques, tout individu vivant en France doit se voir reconnaître les mêmes droits que tous les autres habitants de ce pays et ce, quelle que soit son origine.

#### *Réaliser l'égalité des droits entre tous les individus quelle que soit leur orientation sexuelle*

La lutte contre les discriminations qui tirent leur origine dans l'orientation sexuelle des individus a connu un progrès décisif avec l'instauration du mariage pour tous malgré l'offensive néoconservatrice qui a vu l'alliance des religions et des franges les plus réactionnaires de la droite. Ce progrès est encore fragile et les discriminations contre les LGBT dans la vie quotidienne ou dans leurs droits familiaux ou reproductifs sont monnaies courantes. Elles sont d'autant plus difficiles à combattre qu'elles renvoient à l'existence profondément vivace de rôles sociaux de genre et d'une société encore hétérocentrée.

#### *L'émancipation des peuples colonisés et des minorités nationales*

La France reste encore un empire colonial, et la construction de la France républicaine s'est accompagnée d'une oppression spécifique des langues et cultures minoritaires. C'est pourquoi, nous réaffirmons le droit à l'autodétermination des territoires et départements d'outre-mer et notre soutien aux revendications autonomistes ou régionalistes qui s'expriment en France métropolitaine.

## **Créer les conditions sociales de l'émancipation**

L'approfondissement de la démocratie, la lutte contre les oppressions et les discriminations, ne pourront se développer que si, dans le même mouvement, sont créées les conditions sociales de l'émancipation.

### *L'importance de la réduction du temps de travail*

La possibilité de s'émanciper *du* travail contraint ne peut pas être dissociée de la possibilité de faire reculer l'exploitation *dans* le travail contraint. La question de la réduction du temps de travail (RTT) est un enjeu central de la lutte des classes et de la lutte pour d'autres modes de vie : historiquement, la RTT a accompagné les progrès de la productivité du travail et la résistance du salariat à l'augmentation de son exploitation. Dans les années 1970 au « Travailler moins pour travailler tous » s'ajoute le « et vivre autrement ». Aujourd'hui, le patronat ne s'y trompe pas et fait de la question du temps de travail une bataille centrale. Or si la RTT a constitué une revendication phare de la gauche, de l'écologie et du mouvement syndical pendant une bonne partie du 20<sup>e</sup> siècle, cette bataille marque le pas aujourd'hui et a du mal à être portée collectivement : l'enjeu de la RTT a été vécu, lors de la mise en place des lois Aubry, comme une bataille non menée, voire pour beaucoup comme un facteur d'aggravation de leurs conditions de travail. Il est donc essentiel de reprendre l'offensive sur ce terrain.

Les limites des lois Aubry montrent en négatif ce que doit être une vraie RTT, à même de créer massivement des emplois et de faire reculer le chômage et la précarité : elle doit se faire sans perte de salaire, marquant une inversion de la tendance à l'œuvre depuis plus de trente ans à la baisse de la part des salaires dans la valeur ajoutée ; sans flexibilisation ni intensification du travail, avec obligation d'embauches correspondantes ; avec interdiction des emplois précaires et du temps partiel imposé, afin de reconstruire une norme d'emploi à temps plein pour toutes et tous. Ce qui suppose un affrontement majeur avec le patronat.

Une telle RTT s'intègre dans une logique émancipatrice sur plusieurs plans. C'est aujourd'hui la pression du chômage qui garantit au patronat les conditions d'une intensification apparaissant comme impossible à remettre en cause. A l'opposé, une vraie réduction du temps de travail qui serait assortie de toutes les conditions nécessaires devrait se faire sous le contrôle des salariés dont la tâche serait, outre de vérifier la réalité des créations d'emploi, de dresser un plan d'embauches qui ne serait pas forcément le simple décalque de la structure initiale des postes de travail, mais tiendrait compte des besoins effectifs, de la pénibilité relative, et de la nécessité de résorber les emplois précaires.

C'est aussi, avec l'extension et le renforcement des services publics, une condition de la remise en cause des rôles sociaux sexués, assignant les femmes à la prise en charge des tâches domestiques et parentales, renforcés par l'extension du temps partiel imposé et même « choisi ». C'est enfin une des conditions pour la mise en place d'un mode de développement non productiviste, mettant au premier plan la réflexion collective sur l'utilité sociale et écologique des activités humaines, favorisant un ralentissement de la société, mettant en avant d'autres modèles de l'accomplissement personnel que par le travail ou la richesse matérielle ou pécuniaire, le développement d'activités autonomes et conviviales (auto-production, auto-réparation, etc.) et mettant les progrès techniques au service de la libération des travaux pénibles, et non de l'accumulation du capital.

### *Ré-encadrer l'économie*

La planification vise à coordonner les activités économiques en vue d'orienter la société sur le moyen et long terme. Elle est traditionnellement opposée au marché. Il nous faut revisiter cette opposition. Il nous faut tout d'abord refuser l'idée d'un plan impératif global car aucun organisme n'est capable de prendre en compte l'ensemble des éléments entrant dans la production de toutes les entreprises et le serait-il, que ce serait un monstre technocratique et bureaucratique. Un plan impératif réduit d'autre part l'autogestion des entreprises à portion congrue puisque ces dernières n'auraient plus qu'à appliquer les décisions de l'organisme central. Mais une planification indicative a l'inconvénient de ne

pouvoir anticiper le comportement des entreprises qui, même autogérées, peuvent se transformer en centres de production autonome (intérêts propres des directions d'entreprise et des salariés concernés) contradictoires avec l'intérêt commun. Toute planification navigue entre ces deux écueils.

Il faut également refuser l'opposition entre « plan » et « expérimentation » dans le nouveau débat sur la planification écologique et il faut mettre en œuvre une interaction entre les objectifs du plan et les initiatives et les expérimentations de la société. Une planification écologique pourrait devenir soit autoritaire soit à contrario « tourner à vide » si elle ne pouvait s'appuyer sur la créativité et les savoirs issus des initiatives et des expérimentations de terrains.

Au-delà, le problème essentiel de la planification est celui des catégories qui gouvernent le plan et il faut éviter que le plan ne redevienne le cadre dans lequel s'effectue « la mise en valeur de la valeur ». Si la règle actuelle du « produire toujours plus en moins de temps » est, par exemple, le critère dominant, le plan ne fera que reproduire les exigences du productivisme capitaliste. Ce sont donc les fondements même du calcul économique qu'il faut remettre en cause. Il faut être capable d'intégrer dans le plan des critères non-économiques de nature sociale et écologique. Cela renvoie à une nouvelle conception de la richesse et à l'utilisation des indicateurs correspondants. Une planification revisitée doit aussi signifier des « planifications ascendantes » voyant des acteurs librement fédérés – et possiblement soutenus par la collectivité publique – se donner des objectifs collectifs de développement et de transformation qualitatifs et quantitatifs pour un secteur économique, un quartier, une ville, une région, comme cela se passe, par exemple, dans la démarche des « villes en transition » ou des « coopératives intégrales ».

Enfin, on ne peut plus assimiler marché et capitalisme. Des mécanismes de marché resteront indispensables. Ils peuvent échapper à la logique capitaliste à condition qu'ils soient encastrés dans des dispositifs institutionnels qui surdéterminent les marchés, ceux des marchandises, des services et des capitaux. Ainsi, un processus d'émancipation suppose aussi l'émancipation des individus en tant que consommateurs, ce qui suppose d'en finir avec les situations monopolistiques ou oligopolistiques et donc un véritable marché. L'opposition n'est pas donc entre le marché et le plan, mais entre la logique capitaliste et les décisions démocratiques prises par la communauté politique des citoyen-es. Il s'agit de « ré-encastrer » l'économie dans une société qui sera gouvernée par les valeurs de solidarité et d'égalité, qui devra respecter les impératifs écologiques et qui sera capable de décider démocratiquement. L'émancipation c'est mettre la politique au poste de commande (voir plus haut).

### *La nécessité de l'appropriation sociale*

L'appropriation sociale doit lever un certain nombre d'obstacles. La dé-privatisation a pris historiquement la forme de la nationalisation étatique qui a abouti à transférer le pouvoir de décision à une caste techno-bureaucratique. Quant à l'autogestion, même généralisée, elle ne résout pas le problème de la mise en concurrence des entreprises ni celui de la division technique du travail qui a vite fait de se transformer en division sociale du travail, permettant ainsi aux cadres et aux directions d'occuper une place centrale dans les processus de décision et de répartition du surplus. Comment prendre en compte le retour des communs et son extension à de nouveaux domaines issus du développement même du capitalisme ? Enfin, la globalisation du capital, avec la formation des transnationales, pose des problèmes nouveaux : comment nationaliser une firme dont l'essentiel de l'activité se fait hors du pays ? Si nous ne pouvons pas résoudre toutes ces questions aujourd'hui, nous pouvons affirmer un certain nombre de principes.

Le premier doit être la nationalisation/socialisation, et non pas l'étatisation, de toutes les activités structurantes de notre pays (Total, AREVA, EDF, Veolia... ) le secteur du pétrole, des industries de santé, des grands secteurs de la chimie, le secteur des banques et des assurances qui doit être totalement restructuré. Ces nationalisations/socialisations refusent toute idée de « rachat ». Elles prennent la forme de préemptions, c'est-à-dire des expropriations sans contrepartie financière des grands actionnaires, deviennent inaliénables, propriété publique : le capital a déjà été payé par les milliards d'euros d'aides publiques, d'impôts, donnés sans contrôle depuis plus de trente ans.



Deuxième principe, cette appropriation doit permettre juridiquement aux collectifs de salarié-es et d'usagers d'être au cœur de la gestion de ces entreprises en mettant en œuvre un savoir d'usage et savoir-faire collectif, ce que devrait permettre la mise en place d'une autogestion participative avec un statut juridique approprié pour ces entreprises. Cependant, ce ne sont pas les salariés, qui, dans des secteurs stratégiques qui conditionnent la vie économique, peuvent seuls décider des orientations de ces entreprises sauf rendre possible l'apparition d'un égoïsme porteur d'une logique marchande. Il faut donc mettre en place des institutions qui permettent à la société dans son ensemble d'être partie prenante des débats et des décisions les concernant (voir plus haut). De même le développement nécessaire des « communs » (biens, services, pratiques sociales), qui promeut une propriété d'usage, devra s'affronter à la logique de privatisation et de marchandisation qui peut en permanence refaire surface. Nous défendons également l'extension du champ de la gratuité qui découle du développement de certains communs, comme ceux de la connaissance. La gratuité permet de sortir de la logique marchande et ces communs (logiciels libre, wikipedia, articles scientifiques en accès libre, etc.) se construisent comme un modèle alternatif à la fois au marché et à la propriété privée mais aussi à la planification, leur développement se faisant par l'action non directement coordonnée des acteurs et une gestion qui n'intervient qu'à posteriori.

Troisième principe, beaucoup de ces entreprises « stratégiques » sont des transnationales dont l'essentiel de l'activité se déploie hors de France et qui n'ont d'existence que parce que cette activité se fonde sur une surexploitation et une oppression des populations locales. Dans une perspective émancipatrice, une nationalisation/socialisation de ces entreprises ne peut aboutir à faire perdurer ce modèle.

Quatrième principe, l'appropriation sociale pourra prendre des formes juridiques très variées suivant le domaine considéré, la configuration des luttes sociales ou les nécessités écologiques.

#### *Transformer et politiser le travail*

L'idéologie managériale néo-libérale, contrairement à ses promesses d'autonomie et d'épanouissement au travail, a renforcé son emprise en cherchant à utiliser et formater les désirs et la subjectivité des salariés, en diffusant la compétition d'un atelier à l'autre, d'un site à l'autre, de sous-traitants à donneurs d'ordre, entre « performants et compétents », etc. Cette fiction produit une société où se répand la violence ou l'horreur économique et sociale. Une prise de conscience s'est produite à l'initiative de chercheurs, de médecins, de délégués CHS-CT. Le mouvement ouvrier a trop longtemps refoulé ces questions. Cette approche force à reprendre à la racine la manière dont les salarié-es vivent leur rapport au travail concret, leur engagement personnel et psychologique dans une activité qui fait sens, le lien avec la hiérarchie et les « collègues » (entraide ou concurrence). Elle pose les questions de rapports sociaux de sexe et de cultures.

Il est essentiel de ne pas laisser l'initiative aux managers et d'inventer de nouvelles pratiques associant chercheurs, délégué-es CHS-CT, salarié-es, afin de produire un répertoire d'actions nouvelles : délibération collective des conditions de travail, d'atteinte à la santé physique et psychologique, critique des techniques, conflits de morale sur le sens du travail, sur les rapports aux usagers, aux clients, détermination de pratiques innovantes (enquêtes de terrain, grève du zèle, coopération, normes éthiques, attention aux autres). Ces pratiques peuvent conduire à une critique politique du néo-libéralisme, et mobiliser des acteurs nouveaux.

#### *Pour un statut du travail salarié*

Le Conseil national de la Résistance (1944) avait proposé « un plan complet de Sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail », ainsi que « la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement ». S'agissant des « citoyens » et pas seulement des « travailleurs », le plan avait donc une portée universelle. Les droits sociaux, dans une dynamique d'extension, ont été

couverts par socialisation du salaire en cas de maladie, retraite, allocations familiales. La socialisation signifie que les droits sont garantis par des cotisations et une péréquation interprofessionnelle, sans obligation d'équivalent en heures de travail pour le bénéficiaire. Il a fallu pour cela une extension du taux de cotisation globale et donc de la part socialisée du salaire, jusque dans les années 1980-1990. Ce processus a abouti à ce que la force de travail ne soit plus totalement une marchandise. Une perspective émancipatrice doit le prolonger et l'amplifier.

Il s'agit de mettre en place un statut du salarié, véritable sécurité sociale professionnelle, par l'extension de la socialisation du salaire, avec la garantie accordée à toute personne, quelle que soit son emploi, son entreprise, que son salaire et ses droits sociaux seront maintenus en dépit des aléas économiques. C'est déjà en partie ce qui existe pour les fonctionnaires : ils peuvent changer d'emploi ou d'affectation, pas de salaire. Cette mesure (sécurité professionnelle, continuité des droits...) est une entorse importante au marché du travail capitaliste. Elle anéantit le rapport contractuel et précaire qui attache « un-e » salarié-e à « son » employeur. Elle abolit le licenciement, ce qui n'interdit pas les restructurations qui seront nécessaires. Elle est un puissant moyen pour permettre des reconversions industrielles en toute sécurité. Elle est la proposition alternative que nous faisons dans le débat sur le « revenu universel ». Elle est donc un pas important dans une émancipation anticapitaliste qui devra passer par l'abolition de tout rapport de subordination dans le travail.

### **Renouveler notre vision du monde**

Il s'agit ainsi du rapport à la technologie et plus globalement à tout ce qui a trait aux rythmes de vie. Le dernier siècle a vu l'humanité gagner des décennies d'espérance de vie en même temps que, dans la majorité des régions du monde, les personnes humaines ont gagné en autonomie et en la possibilité de choisir l'orientation de leurs vies. Mais ce gain en autonomie s'est accompagné d'une progression du consumérisme, la possession ou la consommation d'objets devenant l'objet essentiel de la vie humaine. Alors qu'une grande partie de l'humanité n'a pas les moyens de vivre dignement au quotidien, le capitalisme moderne promeut ainsi une espérance qui, prenant modèle sur le mode de vie des plus riches, s'avère impossible à atteindre pour l'énorme majorité des populations qui en sont réduites à une course sans fin pour essayer de se rapprocher d'un but qui s'éloigne sans cesse. Cette idéologie nourrit le productivisme, l'extension sans limite de la marchandisation et l'expansion du capitalisme dans toutes les sphères d'activités humaines. Il faudra rompre avec le productivisme et la marchandisation du monde tout en permettant aux personnes humaines de réaliser leurs aspirations et de pouvoir décider en pleine autonomie de la conduite de leurs vies.

La réduction du temps de travail est souvent avancée comme le moyen de permettre de donner à toutes et tous le temps nécessaire à l'implication dans la vie de la « cité ». Mais – toute légitime soit la revendication de la réduction du temps de travail – l'expérience historique montre que cette exigence ne saurait suffire : le temps consacré au travail dans la vie d'une personne vivant dans notre société s'est réduit considérablement, mais le rythme général de la vie sociale s'est à ce point accéléré que ce « gain de temps » a peu permis un épanouissement des individus. Cela ouvre toute une série de questions sur le rapport à la technologie et, plus généralement, sur la façon de répondre collectivement à l'« accélération du monde ».

Mais la question de la technique ne se réduit pas à ce problème. Le capitalisme entretient avec la science et la technique un double rapport. D'une part, il crée un spectre technologique particulier qui n'est pas le simple produit du développement rationnel du savoir scientifique. Le développement d'une technologie particulière parmi toutes celles qui sont objectivement possibles n'est pas indépendant des rapports sociaux dominants et les techniques employées à un moment donné cadrent donc avec l'orientation de l'ensemble de la société. D'autre part, il tend à soumettre le savoir scientifique à la logique marchande, ce qui, combiné à la logique propre de l'évolution des connaissances scientifiques, entraîne une impossibilité de maîtriser les conséquences des nouvelles découvertes sur la société et la nature.

Il en résulte ce qui semble être une autonomisation de la techno-science, apparaissant en pilotage automatique, alors même que celle-ci n'a jamais été plus intégrée au mode de production capitaliste. L'enchevêtrement de la logique propre de l'accumulation capitaliste, du développement scientifico-technique, de choix politiques s'opérant au profit de lobbys, industriels ou autres, produit une situation inextricable dont les conséquences sont imprévisibles. La pensée écologiste a mis en avant les risques des effets de seuil dans le développement des technologies : à partir d'un certain seuil de leur développement, certaines technologies, dans leur combinaison avec les rapports sociaux, deviennent contre-productives. De la même manière, la très forte connexion en réseaux de certaines technologies ou de leur développement réels peuvent entraîner une grave perte d'autonomies pour ceux et celles qui les utilisent. Ces tendances lourdes de la technique sont très inégales suivant les techniques, les rapports sociaux, les contextes historiques.

Cette situation nécessite des réponses inédites qui doivent rompre avec une conception neutre de la technique comme simple mise en œuvre efficace de moyens qui seraient simplement aujourd'hui détournés au profit d'une classe particulière. Toute transformation de la société s'effectuera à partir d'un état technique donné profondément marqué à la fois par les rapports de production capitalistes et la logique même du développement scientifique. Il faudra transformer radicalement les premiers et soumettre la seconde au principe de précaution lui faisant intégrer la prudence quant à ces réalisations. Le principe d'autolimitation doit être de règle, ce qui suppose à chaque fois un débat public et des choix démocratiques quant à ce qui pourrait être mis en œuvre.

Dans ce cadre, il s'agit également de rediscuter de notre rapport à la nature, de celui entre les êtres humains et la nature. La séparation entre nature et culture permet une coupure rationnelle entre ce qui relève de la science et ce qui relève de la politique. Cette vision, qui fait partie de notre modernité, a des aspects contradictoires. D'une part, elle a correspondu à une forme d'émancipation vis-à-vis de la nature en donnant aux êtres humains l'espérance de pouvoir ne plus subir les lois de la nature, mais au contraire de pouvoir la dominer et l'exploiter grâce aux avancées de la science et de la technologie. Elle a, de plus, permis de développer dans nos sociétés une capacité critique et une autoréflexion inédites dans l'histoire de l'humanité. D'autre part, elle est entrée en résonance avec les besoins propres de l'accumulation du capital et surtout avec son imaginaire d'un développement illimité dans lequel l'objectif central devient la croissance toujours plus grande de la richesse produite. Mais la crise de la croyance en la capacité infinie de la science et de la technologie et la prise de conscience des limites objectives de la planète et des effets destructeurs de certaines activités humaines nous amène à rediscuter de notre rapport à la nature de façon plus générale, incluant notre rapport à nous mêmes, aux écosystèmes, aux espèces sensibles etc. La prise de conscience de la finitude de la planète sonne l'heure des choix et ceux-ci ne peuvent se faire, dans une perspective émancipatrice, qu'en mettant la politique, c'est-à-dire la démocratie, au poste de commande.